

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2018

HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Épreuve du mardi 19 juin 2018

Série : Sciences et technologies de la santé et du social

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{re} partie.

10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2nde partie.

10 points

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1 à 13.
L'annexe page 13/13 est à rendre avec la copie d'examen.

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

1. « 1989 est une date majeure de la Guerre froide » Justifiez cette affirmation. **(1 point)**
2. Citez deux acteurs des indépendances de l'Afrique subsaharienne. **(2 points)**
3. Présentez deux caractéristiques du régime politique de la V^e République. **(2 points)**

Questions de géographie

4. Donnez deux exemples de rayonnement de la France dans le monde. **(1 point)**
5. Donnez la définition d'une firme transnationale (FTN). **(1 point)**
6. Complétez le planisphère et sa légende fournis en annexe (page 13) :
 - nommez et localisez les éléments indiqués dans la légende,
 - utilisez les figurés cartographiques adaptés.**(3 points)**

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire.

Exercice 1. Sujet d'étude : l'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française.

Document 1 : les médias et les élections présidentielles.

« Le contexte médiatique de l'élection présidentielle a évolué de façon significative depuis une dizaine d'années. L'institution du quinquennat a encore renforcé la prééminence médiatique du chef de l'État et accentué l'anticipation par les candidats potentiels du lancement de la campagne. Par ailleurs, le paysage audiovisuel français a considérablement changé, les auditeurs captant, en moyenne, une vingtaine de radios et les téléspectateurs recevant, grâce à la généralisation de la télévision numérique terrestre (TNT), dix-huit chaînes gratuites de télévision dont deux chaînes d'information en continu.

[...] La France est le pays où l'exigence de la diversité de l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinions sur les antennes est la plus fortement garantie par les textes et les instances de contrôle. À l'exception de quelques pays d'Afrique, seuls le Portugal, l'Italie et la Roumanie ont institué, comme en France, un système quantitatif de décompte des temps de parole des personnalités politiques susceptibles de se présenter à l'élection présidentielle.

[...] C'est dire si les télévisions et les radios sont tenues de garantir, sur chaque antenne, l'expression d'une pluralité de points de vue (pluralisme interne). À l'inverse, la presse et l'Internet ne doivent respecter que les textes de droit commun (diffamation; sondage...). C'est alors au lecteur ou à l'internaute qu'il appartient, par la pluralité des sources d'information qu'il va consulter, d'équilibrer les différents points de vue en présence (pluralisme externe). [...] La recommandation du CSA¹ [...] ne vaut que pour les télévisions et les radios qui utilisent des fréquences hertziennes, c'est-à-dire une ressource rare, élément du patrimoine public attribué après appel à candidatures.

En cherchant à concilier la liberté de communication, qui est un principe de valeur constitutionnelle, et l'expression pluraliste des opinions politiques, le régulateur de l'audiovisuel doit veiller à ne pas dissuader les chaînes, du fait de règles trop contraignantes, de traiter l'actualité électorale alors même qu'elles ne misent pas sur les programmes politiques pour doper leur audience.

La contrainte pesant sur les rédactions est d'autant plus forte que le nombre de candidats à l'élection présidentielle est particulièrement élevé en France : 16 en 2002 et 12 en 2007, alors même qu'ils doivent se partager de façon égalitaire les temps de parole dans les dernières semaines précédant le scrutin, c'est-à-dire à compter de l'ouverture de la campagne électorale officielle ».

1. CSA : le Conseil supérieur de l'audiovisuel est chargé du contrôle des médias audiovisuels et du respect de la législation.

Source : Marie-Laure Denis, *Nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 34, janvier 2012.

Document 2 : le débat pour l'élection présidentielle le 2 mai 2012 (débat de l'entre-deux-tours). Capture de l'écran télévisé.



Questions :

1. Identifiez les éléments qui ont transformé le contexte médiatique de l'élection présidentielle. (Document 1)
2. Décrivez la mise en scène du débat de l'entre-deux-tours. (Document 2)
3. Citez les principes que le CSA entend faire respecter et leurs moyens d'application. (Documents 1 et 2)
4. L'élection présidentielle est un événement médiatique de premier plan et révèle le renforcement du rôle des médias. Justifiez cette affirmation. (Documents 1 et 2)

Exercice 2. Sujet d'étude : les femmes dans la société française.

Document 1 : extrait de l'article « Mon héroïne » de Leïla Slimani.

« Depuis mon adolescence, un portrait de Simone Veil est accroché au-dessus de mon bureau. [...]. C'était mon héroïne à moi. [...] J'ai longtemps vu Simone Veil comme un personnage de roman. [...]. Celle qui a eu 16 ans à Birkenau, qui a connu les effroyables marches de la mort, est devenue la première femme à présider le Parlement d'une Europe¹ dont la devise était : « Plus jamais ça. » [...].

Après l'horreur des camps, Simone Veil aurait pu ne vouloir qu'une vie de confort, d'amour, de tendresse. Mais elle choisit l'engagement et ne recule pas devant la violence des débats. Elle s'impose de regarder le monde en face et de renoncer à une bourgeoise et tranquille indifférence. Dans son célèbre discours devant le Parlement en novembre 1974², alors qu'elle défend la loi pour la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, elle pose cette question fondamentale : « Pourquoi ne pas continuer à fermer les yeux ? » Cette question, chaque homme devrait se la poser un jour. Comment fait-on pour résister à la tentation du silence et de l'égoïsme ? Comment fait-on pour ne pas détourner les yeux ? Une vie peut-elle avoir du sens si elle est aveugle aux malheurs des autres ?

Regarder et entendre aussi. « Il suffit d'écouter les femmes », lance-t-elle devant un Parlement quasi exclusivement masculin. L'assertion paraît banale. Elle est révolutionnaire. Car elle est formulée à une époque où la parole féminine est niée. Où on apprend aux jeunes filles que « cela ne se dit pas », que « cela ne se fait pas ». Où elles meurent de honte autant que des mutilations exercées sur leur corps. Simone Veil oblige la collectivité à regarder en face une situation insupportable. Elle est née dans une France où les femmes n'avaient pas le droit de vote³. Elle a grandi dans un pays où les épouses demandaient à leur mari l'autorisation d'avoir un compte en banque, de posséder un chéquier, où l'on ne pouvait pas acheter la pilule. Dans une France où l'on cachait les filles-mères, où les enfants sans père s'appelaient des bâtards. Où des faiseuses d'anges⁴ avortaient dans des caves. Où des femmes étaient mutilées à vie par ces opérations barbares. Elle est née dans une famille où sa propre mère a renoncé à travailler sous la pression de son époux. Elle-même a dû négocier pour pouvoir exercer un métier. Elle sera magistrate et non pas avocate, puisque son mari ne s'y résolvait pas.

Elle a pourtant été notre avocate, à nous toutes. Elle a plaidé notre cause avec une rigueur et une intelligence politique hors du commun. Son féminisme était pragmatique et son combat pour la légalisation de l'avortement a aussi été mené comme une lutte sociale. Que vaut une loi que les bourgeois peuvent contourner et dont meurent les plus pauvres ? demande-t-elle aux députés. [...]. Depuis qu'elle est morte⁵, des milliers de femmes disent merci à Simone Veil [...] ».

1. 1979-1982 : première présidente du Parlement européen.

2. 1974-1976 : première femme ministre de la V^e République (ministre de la Santé).

3. Simone Veil est née en 1927.

4. Faiseuses d'ange : femmes qui réalisaient des avortements clandestins.

5. Simone Veil est décédée le 30 juin 2017. Le 7 juillet, lors de ses obsèques, le président de la République annonce que Simone Veil reposera au Panthéon.

Source : Leïla Slimani, « Mon héroïne », *Le Un*, numéro 462, 4 juillet 2017.
(Leïla Slimani, écrivain, lauréate du prix Goncourt 2016).

Document 2 : quelques repères sur la condition des femmes depuis les années 1960.

1965 : Une femme peut exercer une activité professionnelle et ouvrir un compte en banque sans le consentement préalable de son époux.

1967 : Loi Neuwirth, la contraception est autorisée.

1970 : L'« autorité parentale » partagée remplace la « puissance paternelle ».

1972 : Le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.

1975 : Loi Veil, légalisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse.

1981 : Loi sur le viol qui redéfinit l'agression sexuelle comme un crime.

1982 : L'IVG est remboursée par la Sécurité sociale.

1983 : Loi Roudy sur l'égalité professionnelle.

1992 : Loi sanctionnant le harcèlement sexuel dans les relations de travail.

2000 : Loi sur la parité qui applique le principe d'égal accès aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

2006 : Loi sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et loi sur la prévention et la répression des violences au sein du couple.

2011 : Loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et à l'égalité professionnelle.

2014 : Nouvelle loi pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes (dont la lutte contre les stéréotypes sexistes)

Questions :

1. D'après Leïla Slimani, quels sont les arguments utilisés par Simone Veil pour défendre l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) ? (Document 1)
2. Relevez les avancées des droits des femmes dans tous les domaines depuis les années 1960 et classez-les par thèmes. (Documents 1 et 2)
3. La présence d'une femme en politique dans les années 1970 est exceptionnelle. Justifiez cette affirmation avec l'exemple de Simone Veil. (Documents 1 et 2)
4. Dans le parcours de Simone Veil, qu'est-ce qui justifie l'admiration de Leïla Slimani ? (Document 1)
5. La place des femmes évolue dans la société française. Justifiez cette affirmation. (Documents 1 et 2)

Exercice 3. Sujet d'étude : Londres.

Document : La City de Londres.

« Trois petits kilomètres carrés connus sous le nom de *Square Mile*, la *City* est à la fois centre historique et géographique de la capitale britannique et, surtout, quartier général de la finance européenne et mondiale, au coude-à-coude avec *Wall Street*, le cœur battant de l'extraordinaire puissance économique du pays. [...] Ce territoire ne se confond pas avec le *Greater London*, la municipalité de Londres aujourd'hui dirigée par Sadiq Khan. *Square mile*, une ville dans la ville, administrée par la *City of London Corporation* [...] pour les 8 000 habitants du périmètre et les 24 000 entreprises qui y sont implantées.

[...] Ce que l'on appelle communément la *City* va bien au-delà de *Square Mile*. Elle désigne l'ensemble des services financiers de la ville, y compris ceux localisés à *Mayfair*, *Inner Temple* et *Middle Temple* comme à *Canary Wharf*, sorti de terre dans le district de *Tower Hamlets* dans les années 1980. Une addition de quartiers d'affaires qui cumule les superlatifs : 400 000 salariés, 500 banques internationales, des centaines de compagnies d'assurances, de comptabilité et de services financiers. [...] Et toute personne ou entreprise qui veut lever des fonds sait, quelle que soit sa nationalité, qu'il faut passer par la *City*.

Pour se faire une idée de cette puissance, il suffit de se rendre à *Canary Wharf* en fin d'après-midi. À la sortie des hautes tours des plus grandes banques de la planète – HSBC, JP Morgan, Goldman Sachs... –, le flux ininterrompu des salariés vers le métro évoque l'activité d'une ruche. [...] Plus de 200 nationalités se mêlent ici. La *City* est un *melting-pot*, "un pôle d'excellence de la finance qui attire les meilleurs talents de tous les pays et dans tous les domaines – banques, transactions financières, assurance, services juridiques, comptabilité, fiscalité...", souligne René Defossez, un Français qui travaille ici pour Natixis. " En tant que cabinet d'avocats global, nous représentons des entreprises multinationales à travers le monde, qui nous disent que Londres est un centre économique et financier d'importance vitale pour elles", confirme Susan Bright, associée du cabinet d'avocats Hogan Lovells. "Londres est une ville du monde, c'est aussi une porte d'entrée vers l'Europe, avec de solides infrastructures, un système juridique très respecté avec des juges impartiaux, et l'anglais est une langue parlée à travers le monde, il est donc facile de faire des affaires ici".

[...] Viscéralement internationale, la *City* fonctionne-t-elle indépendamment du pays qui l'abrite, repliée sur un univers où la Porsche est vue comme la voiture du pauvre ? "Il suffit d'aller ailleurs dans le pays pour y trouver la grande pauvreté, les inégalités creusées, la population sous-qualifiée... Un véritable désastre aux portes de la *City*", dénonce John Christensen, de l'association *Tax Justice Network*, qui plaide pour une meilleure répartition des richesses. Mais pour Susan Bright, "le succès de la *City* a des effets d'entraînement, non seulement sur le reste de

Londres, mais aussi sur le reste du Royaume-Uni, y compris dans d'autres villes importantes, comme Birmingham". Il ne faut pas oublier que les entreprises paient des dizaines de millions de livres sterling en impôts chaque année au gouvernement. Et que la finance fait travailler, dans le pays, plus d'un million de personnes qui paient aussi des impôts, consomment...

Au fond, la *City* est devenue le pétrole du Royaume-Uni. Une mono-industrie, tout à la fois immense atout et talon d'Achille. [...] Le vote du 23 juin 2016 en faveur du Brexit a fait naître une lourde menace dans le ciel de la *City*, qui évolue désormais dans une incertitude à durée indéterminée. [...] Personne ne se risque à prévoir que bientôt, le soleil se couchera définitivement sur la *City*. "Il est trop tôt pour le dire, avance un avocat de la place de Londres. Des entreprises réfléchissent à faire leurs affaires ailleurs et autrement, mais aucun lieu ne concentre ainsi autant d'atouts ! Pourquoi quitter l'Union européenne, un projet qui nous concerne depuis seulement quarante ans, changerait nos atouts ? Notre succès vient de plus loin, de notre tradition et de plusieurs siècles d'histoire". La *City* n'a pas dit son dernier mot. »

Source : Marie Dancer, « À la City de Londres, la finance dans l'État », *La Croix*, 20/07/2017 (site Internet du journal *La Croix*).

Questions :

1. Pourquoi la *City* est-elle qualifiée dans le texte de « quartier général de la finance européenne et mondiale » ?
2. Nommez et décrivez les quartiers (activités, paysages...) qui concentrent les activités financières.
3. Identifiez les deux points de vue qui s'opposent au sujet des relations entre la *City* et le reste du Royaume-Uni.
4. La *City* contribue à faire de Londres une ville mondiale. Justifiez cette affirmation.

Exercice 4. Sujet d'étude : Shanghai.

Document 1 : Les *Lilongs* de Shanghai.

« Le 30 mai dernier, nous pénétrons au cœur de l'une des plus grandes métropoles au monde : Shanghai, où notre arrivée se fait de nuit. Cette ville impressionne, nous parcourons presque 50km depuis l'aéroport sans quitter la ville, sans quitter l'urbain. Un paysage d'ombres et de lumières qui dessinent les silhouettes brutes des immeubles des quartiers denses que nous traversons.

Shanghai est une ville qui continue à croître, elle est le miroir d'une Chine devenue l'une des premières puissances mondiales. Tout comme son développement économique, ses villes se sont développées de manière exponentielle. Une économie forte et puissante, une population qui continue à augmenter, Shanghai grandit, et doit trouver les logements pour ses habitants. Fini l'urbanisme à l'horizontal, place aux verticales urbaines, un processus de densification à grande échelle est en marche. Il est évident qu'il faille offrir en grand nombre de nouvelles surfaces pour le logement. Shanghai est une ville monde, qui se construit au rythme de ses pulsations effrénées. Elle est une ville qui vit pour et par la foule qu'elle abrite. La ville s'étend, mais en plus se reconstruit sur elle-même afin de densifier son centre, certains quartiers de la ville se retrouvent détruits puis remplacés. [...] Ces derniers [les *Lilongs*] sont les habitats shanghaiens construits en série, mais qui préservent certains codes propres à une tradition chinoise. Ils rappellent les maisons ouvrières que l'on trouve en Europe. Sur le même schéma, on trouvait à proximité les manufactures qui embauchaient les habitants de ces *Lilongs*. [...]

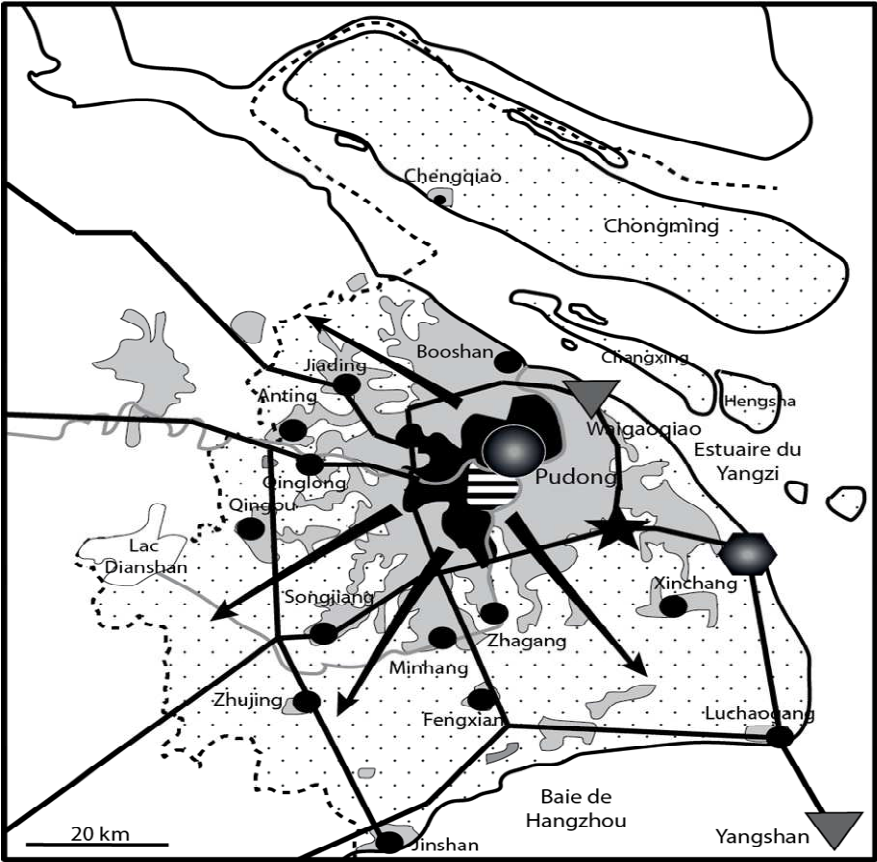
Au cœur de la ville, dans ces *Lilongs*, c'est le vivre ensemble qui se remarque le plus. La vie en communauté, où personne n'est seul, et où personne ne pense à oublier qu'il fait partie du quartier. Chacun a trouvé son rôle. En journée, lors de nos promenades dans ces quartiers, nous croisons surtout les anciens, qui se retrouvent tous, pour jouer sur des tables aux dominos et au majong¹. Il existe ici une vraie vie de quartier, le contraste est fort et saisissant lorsqu'à quelques mètres des tours silencieuses, sans âmes et sans odeurs, se construit le futur de la ville.

Les *Lilongs* sont aujourd'hui en danger. Ils sont détruits, et les classes populaires qui y habitent sont reléguées aux extrémités de la ville dans des tours où s'entassent les habitants. Certains y trouvent leur bonheur, d'autres sont émus lorsque l'on aborde le sujet avec eux. Les *Lilongs* sont définitivement un des visages de Shanghai, en gommer les traits ferait perdre à la ville une grande partie de son fort caractère. Le patrimoine est aujourd'hui en question à Shanghai ; pour l'instant, cette prise de conscience n'a pour l'instant su reconstruire que des usines à touristes avides d'un patrimoine reconstruit à la manière d'un décor de cinéma ».

1. Majong : jeu de société traditionnel qui se joue à quatre joueurs.







Source : article en date du 29 Juillet 2014, issu du site Internet *Demain la ville, Ensemble co-construisons la ville de demain* (site développé par Bouygues Immobilier).

Document 2 : Shanghai, une métropole qui continue de croître.



Légende

I. Une ville en plein essor

-  Ville centre de Shanghai
-  Zone urbaine dense
-  Périphérie dynamique
-  Lilong, quartier ouvrier en cours de rénovation
-  Ville nouvelle
-  Extension urbaine

II. Les aménagements d'une métropole mondiale

-  Aéroport international
-  Quartier des affaires (CBD)
-  Ports (Waigaoqiao, Yangshan)
-  Parc Disneyland
-  Grands axes

Questions :

1. Relevez les informations qui montrent que Shanghai est une métropole mondiale puissante et dynamique (documents 1 et 2).
2. Définissez et localisez les *Lilongs* dans l'espace urbain de Shanghai. (documents 1 et 2)
3. Quelles dynamiques urbaines expliquent leur disparition ? (documents 1 et 2)
4. Quel est le contraste évoqué dans la phrase soulignée ? (document 1)
5. La ville de Shanghai se transforme sous l'effet de la mondialisation au risque de perdre une partie de son identité. Justifiez cette affirmation. (documents 1 et 2).

ANNEXE À REMETTRE AVEC LA COPIE D'EXAMEN



Deux mégapoles

Une puissance émergente

Un territoire en marge de la mondialisation